

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Mardi 17 juin 2025

N° DE LA DELIBERATION : 2025029

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : Mr Bourguet Sébastien (procuration à Mr Lafont Eric) ; Mr Ozil Sylvain (procuration à Mr Laine Jean-Michel)

A été nommé secrétaire : Mme Anne-Marie Bonot

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 030-213001092-20250617-DE2025029-DE

Date de la convocation : 06/06/2025

Date d'affichage : 06/06/2025

Objet de la délibération : CHOIX DU CABINET RETENU - APPEL D'OFFRES RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION ET LA CREATION D'1 ESPACE MULTI-SERVICE ET CULTUREL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé pour choisir un cabinet qui gèrera la maîtrise d'œuvre pour la construction et la création d'un espace multi-service et culturel. Les cabinets avaient jusqu'au 07 juin 2024 – 12 heures 00 pour répondre.

Suite à l'ouverture des plis et la réunion de la commission appels d'offres du Vendredi 19 juillet 2024, il est proposé au conseil municipal de retenir un candidat.

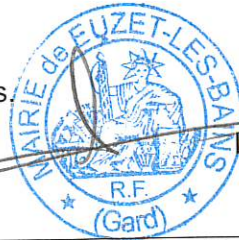
Après lecture des différentes offres des Cabinets, Monsieur le Maire et Monsieur Charles Croxo qui préside la commission appels d'offres, proposent de choisir le Cabinet AITEC 1830 Chemin de Saint Etienne à Larnac 30100 ALES dont le montant de l'offre s'élève à 51 000.00 euros HT pour la maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal d'Euzet à l'unanimité valide et accepte l'offre du Cabinet AITEC pour un montant des travaux HT de 51 000.00 euros HT et il

AUTORISE Monsieur le maire à compléter et signer tous les documents relatifs à ce dossier de marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 030-213001092-20250617-DE2025029-DE